

---

## Annonce de l'état des ventes des biens d'émigrés dans la seconde décade de pluviôse par l'administrateur provisoire des domaines nationaux, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Annonce de l'état des ventes des biens d'émigrés dans la seconde décade de pluviôse par l'administrateur provisoire des domaines nationaux, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 609-610;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1962\\_num\\_84\\_1\\_35290\\_t1\\_0609\\_0000\\_15](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35290_t1_0609_0000_15)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

à l'instant; ils appuient au surplus le renvoi au Comité (1).

« Sur quoi la Convention nationale décrète que l'arrêté du département des Landes, du 27 nivôse, est annulé, et renvoie au comité de division le plan joint audit arrêté.

« Charge le ministre de l'intérieur d'expédier sans délai le présent décret au directoire du département des Landes » (2).

### 34

[SIMON]. L'agent national provisoire près le district de Chambéry et le comité de surveillance et révolutionnaire de cette commune annoncent qu'ils envoient au creuset national 1,122 marcs d'argenterie provenant d'un ci-devant marquis émigré. L'agent national informe en même-temps la Convention que le représentant du peuple Albitte frappe la superstition avec autant de vigueur que de succès, et que le marteau révolutionnaire dirigé par ses mains fait disparaître les restes du fanatisme et de la féodalité (3). (*Applaudissements.*)

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Chambéry, 17 pluv. II] (5)

« Citoyen président,

Je t'annonce que je viens de découvrir environ 1122 marcs d'argenterie, d'un de nos émigrés. Voici encore une nouvelle destination pour le creuset national. Je suis encore à la piste d'autres trésors d'émigrés, et dans peu, j'espère en rendre raison.

Le représentant du peuple Albitte, par trois arrêtés énergiques, vient de purifier ce département de tout ce qui y contrastait encore avec les principes du républicanisme. Le marteau révolutionnaire, dirigé par ses mains vigoureuses, vient d'y exterminer à la fois tous les restes dégoûtants et du despotisme féodal et du fanatisme. Nous n'avons sérieusement plus de prêtres. Aussitôt qu'ils se sont vus prêts à être frappés, ils se sont hâtés de renoncer au métier de l'erreur et de l'imposture. Ce mouvement heureux s'est fait en deux jours, et sans secousse. O jouissance délicieuse! Nous n'avons actuellement d'autre temple que celui de la nature, d'autre divinité que la fière et sainte Liberté, et le sol où repose le Mont-Blanc sera éternellement pur comme le front auguste qu'il élève dans les cieux. Vive la République! Vive la Montagne! S. et F. ».

MOREL (*agent. nat.*).

(1) *J. Sablier*, n° 1137.

(2) P.V., XXXI, 206. Décret n° 7986. Reproduit dans *M.U.*, XXXVI, 407; *Débats*, n° 511, p. 342; *Audit. nat.*, n° 509; *Mess. soir*, n° 544; *J. Lois*, n° 503. Mention dans *Rép.*, n° 55; *J. Fr.*, n° 507; *J. Matin*, n° 552.

(3) P.V., XXXI, 205.

(4) B<sup>in</sup>, 28 pluv.

(5) C 291, pl. 925, p. 3, 4. Mention dans *J. Perlet.*, n° 509; *Batave*, n° 364; *Ann. patr.*, n° 408; *Débats*, n° 511, p. 347; *J. Lois*, n° 503; *F.S.P.*, n° 225; *M.U.*, XXXVI, 397; *C. Eg.*, n° 544; *J. Sablier*, n° 1138; *J. Fr.*, n° 507; *Audit. nat.*, n° 508; *J. Matin*, n° 552; *Mess. soir*, n° 544.

[Chambéry, 18 pluv. II].

« Citoyens Représentants,

Avec un œil vigilant on parvient toujours à conserver ce que nos ennemis voulaient enlever à la République. Nous venons enfin de découvrir environ mille marcs d'argent qui composaient la vaisselle du ci-devant marquis de Coudrée, officier au service du tyran sarde, et qui avait été enfouie dans la terre dans le courant de sept. 1792 (vieux style). C'est autant à l'activité de l'agent national du district qu'à notre zèle, que nous devons cette petite découverte. Nous vous avisons qu'elle est déposée dans la caisse du district, et qu'elle ne tardera pas d'aller dans le creuset national. Vive la République. »

C. VERDET (*présid. du C. révol.*),  
WJLLEMENT (*secrét.*).

### 35

L'administration du district de Montélimar adresse à la Convention le brevet de retraite de Pierre Bernardin Lhermuzière, et son désistement de la pension de 442 l. y attachée, ainsi que des arrérages, en faveur de la République : elle joint en même-temps l'abandon fait par ce citoyen d'une rente de 22 l. 13 s.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

### 36

L'administrateur provisoire des domaines nationaux annonce que, suivant les renseignements qui lui sont parvenus dans le cours de la seconde décade de pluviôse, les ventes d'immeubles d'émigrés se sont élevées dans 135 districts à 17,052,246 l. 19 s. 4 d. sur l'estimation de 8,408,501 l. 18 s. 2 d., et ont excédé de 8,643,745 l. 1 s. 2 d. le montant de cette estimation : en rapprochant ce résultat de celui des états déjà fournis, il annonce que les ventes ont déjà produit 103,996,145 l. et qu'elles excèdent de 51,422,391 l. 5 s. l'estimation des biens qui en font l'objet. L'administrateur observe que le département de l'Isère s'est particulièrement distingué par l'activité de ces ventes.

Insertion au bulletin de la lettre, et mention honorable du département de l'Isère (2).

[Paris, 22 pluv. II] (3)

Citoyen président,

Suivant les notes sommaires qui me sont parvenues dans le cours de la seconde décade de

(1) P.V., XXXI, 205. B<sup>in</sup>, 24 pluv. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>). Mention dans *J. Sablier*, n° 1137.

(2) P.V., XXXI, 205, 206.

(3) B<sup>in</sup>, 24 pluv. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Mon.*, XIX, 461; *M.U.*, XXXVI, 393; *Débats*, n° 511, p. 342; *J. Mont.*, n° 92; *J. Paris*, n° 409; *J. Matin*, n° 552; *F.S.P.*, n° 225; *C. univ.*, 26 pluv.; *Rép.*, n° 55; *Ann. patr.*, n° 408; *Audit. nat.*, n° 508. Mention dans *J. Perlet*, n° 509; *J. Fr.*, n° 507; *J. Sablier*, n° 1137; *J. Lois*, n° 504; *Mess. soir*, n° 544.

pluviôse, les ventes d'immeubles d'émigrés se sont élevées, dans 135 districts, à 17 millions 52,246 liv. 19 sous 4 den. sur l'estimation de 8 millions 408,501 liv. 18 sous 2 den., et ont ainsi excédé de 8 millions 643,745 liv. 1 sous 1 den. le montant de cette estimation; et en rapprochant ce résultat de celui des états remis précédemment sous les yeux de la Convention nationale, on voit que lesdites ventes, qui sont maintenant en activité dans 82 départements, ont déjà produit 103 millions 996,145 livres 9 sous, et qu'elles excèdent de 51 millions 422,391 liv. 5 sous l'estimation des biens qui en sont l'objet.

Le district de Grenoble, département de l'Isère, mérite particulièrement d'être distingué; il a déjà procédé à environ 1400 adjudications, qui ont produit près de 8 millions, et ont excédé de 5 millions et demi les estimations.

Plusieurs autres districts présentent des rapprochements aussi satisfaisants.

LAUMOND.

*Applaudissements.*

### 37

**Le citoyen Boizot, agent national près le district de Vesoul, envoie un état des biens des émigrés vendus la dernière décade. Il en résulte que le prix de l'adjudication approche du triple de celui de l'estimation. Le citoyen Boizot, qui, pour enflammer encore davantage, s'il est possible, le patriotisme de ses concitoyens, a fait une circulaire aux agents nationaux près les communes de son ressort, en envoie plusieurs exemplaires.**

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux comités des domaines et d'instruction publique (1).

[Vesoul, 1<sup>re</sup> pluv. II. Le c<sup>n</sup> Boizot aux agents nat.] (2)

Si, parmi les Français, il se trouvait un traître Qui regrettât les rois, et qui voulût un maître, Que le perfide meure au milieu des tourments; Que sa cendre coupable, abandonnée aux vents, Ne laisse ici qu'un nom plus odieux encore Que le nom des tyrans, que tout le peuple

[abhorre.

Nous avons décrété la République, et nous conservons encore une organisation monarchique. Ils sont simplifiés ces rouages administratifs et ministériels qui, au lieu de doubler les forces du gouvernement par le nombre des leviers, ne faisaient qu'arrêter la circulation du mouvement par sa stagnation à chaque degré du pouvoir. Une combinaison simple et rapide succède à cet ancien ordre de choses. Les autorités mieux pondérées, plus actives dans leur action, plus dégagées et plus libres dans leur essor, se rapprochent du corps législatif comme centre d'attraction, en reçoivent immédiatement la vie, et la portent avec vitesse aux extrémités du corps social.

Ce gouvernement actif et nerveux est le gouvernement révolutionnaire; il n'est pas l'ouvrage du caprice des législateurs. Sa nécessité a été

sentie de tous les bons politiques, et c'est le génie de la Liberté qui l'a créé pour lui servir d'éguide. En politique, comme en mécanique, il faut conserver toutes les proportions pour avoir une bonne combinaison. C'est la position d'un état qui doit décider de la nature de ses lois. La France est en révolution, son gouvernement doit donc être révolutionnaire. Nous sommes en guerre, nous devons nous organiser en conséquence; quand nous serons en paix, nous donnerons un gouvernement calqué sur cette situation. Un régime doux et constitutionnel suffit pour conserver la liberté; mais il faut un gouvernement révolutionnaire pour fonder une république.

Voulez-vous changer cet ordre, et soumettre au même régime, la paix et la guerre, la santé et la maladie? Voyez ce qu'il en résulte.

Pour vaincre vos ennemis, vous avez besoin d'un peuple altier, mâle, belliqueux, enthousiaste: eh bien! vous n'aurez qu'un peuple lâche, mou, efféminé, apathique, qui tend le cou au joug des tyrans, et préfère la léthargie de l'esclavage aux fatigues de la liberté. Les circonstances deviennent-elles difficiles? Il faut violer la constitution pour prendre des mesures extraordinaires, et certainement c'est toujours un grand mal que d'enfeindre une loi. Voulez-vous au contraire ne pas violer la constitution? Alors vous êtes écrasé par le malheur; la servitude est la suite infaillible de votre respect pour les lois; et c'est sûrement encore un grand mal que la perte de la liberté publique. Ainsi de quelque manière que vous vous y preniez, il en résulte nécessairement un grand mal. Mieux vaut donc le régime qui, n'ayant aucun de ces inconvénients, offre en outre toutes les ressources dans le besoin, qui comporte par sa nature toute la mobilité des circonstances, vous met dans l'heureuse position de tout prévoir, de parer aux événements, souvent de les faire tourner à votre avantage, et de n'entraver rien de ce qui peut être utile.

Le but du gouvernement ordinaire, est le maintien de la liberté victorieuse et paisible; celui du gouvernement révolutionnaire est de l'acquérir, de l'établir, de la consolider en la faisant triompher de la tyrannie. Pour obtenir ce triomphe, il faut monter l'esprit public à une élévation sublime, qui fasse de la nation une collection d'hommes ardents, résolus, courageux, capables de toutes les actions héroïques, et qu'aucune adversité n'abatte, et comme la pente naturelle de l'esprit humain est malheureusement de descendre, il faut toujours élever le génie national au-dessus du point désiré; car, en fait de liberté, dépasser le but, ce n'est au fond que l'atteindre réellement, et n'aller qu'au terme, c'est rester en arrière.

Or, quel mode d'administration publique opère plus sûrement ces prodiges que le régime révolutionnaire? il tend tous les ressorts moraux et physiques, il électrise la nation, la fait planer dans les nues; il porte au dernière période la fermentation des grands sentiments, l'énergie, l'enthousiasme, l'amour de la gloire et de la patrie; il transforme les citoyens en héros de l'antiquité; il fait éclater ces passions violentes et superbes avec une explosion qui écroule les nations ennemies, renverse les trônes et ensevelit le despotisme sous leurs ruines.

Il fait plus; en nourrissant cette tension extra-

(1) P.V., XXXI, 206. B<sup>in</sup>, 24 pluv. (2<sup>o</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Fr., n<sup>o</sup> 507.

(2) F<sup>17</sup> 1009<sup>c</sup>, pl. 1, p. 2227.